

CÉDULE D.

Subpœna adressé à un témoin.

Bas Canada, }
savoir : }

A E. F., actuellement à , etc.

Attendu qu'il m'a été porté plainte, que C. D. a (*indiquez l'offense,*) et que je suis informé et que j'ai raison de croire que vous pouvez rendre un témoignage important dans la cause ;

Les présentes sont pour vous enjoindre de comparaître immédiatement devant moi (*ou indiquez quand et où*) pour rendre témoignage de ce que vous pouvez savoir concernant la dite plainte.

Témoin, mon seing et mon sceau, ce jour
de 18 , J. S.

(Comme dans la sommation.)

(L. S.)

CÉDULE E.

Formule de condamnation.

Bas Canada, }
savoir : }

Sachez que ce jour de , 18 ,
à , C. D., actuellement à , est
convaincu par-devant moi d'avoir, etc., (*ici indiquez sommairement l'offense, et la preuve des circonstances qui se rattachent au temps et au lieu où elle a été commise,*) en contravention à l'acte de la chasse du Bas Canada ; à ces causes, je déclare confisqué, etc., (*mentionnez l'objet à confisquer,*) et je condamne le dit C. D. à payer la somme de ,—le dit objet confisqué et la dite somme à être appliqués suivant que le prescrit la loi,—et je condamne en outre le dit C. D. à payer à A. B. (*le plaignant*) la somme de , pour frais.

(*si l'amende n'est pas de suite payée, ajoutez :*) et sachez de plus que le dit C. D. n'ayant pas payé la dite amende et les frais, immédiatement après la dite condamnation, je le condamne à être incarcéré dans la prison commune du district de , pour un espace de

Témoin, mon seing et mon sceau, ce jour de
, 18

J. S.

(Comme dans la sommation.)

(L. S.)

CÉDULE